



DOM SECURITY

Société Anonyme au capital de 36 659 280 €.
Siège social : 20, rue de l'Arc de Triomphe - 75017 PARIS.
378 557 474 RCS PARIS.

RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 MARS 2016
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES
DU 19 MAI 2016

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

COMPTES ANNUELS



PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net de 3 605 090,39 €, après déduction des amortissements et provisions réglementaires et justifiées, que nous vous proposons de répartir conformément aux statuts, comme il sera dit ci-après.

ACTIVITE ET RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015.

1. – Activité de la Société

Afin de participer à la reconstitution des capitaux propres de sa filiale DOM-METALUX, DOM SECURITY a souscrit à son augmentation de capital en mai 2015, à hauteur de 1 998 400 euros.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2015, DOM SECURITY a acquis 97,47 % de la société de droit espagnol dénommée MCM SA (Metalurgica Cerrajera de Mondragon) devenue DOM-MCM, située à Vitoria au Pays Basque espagnol, qui fabrique et commercialise des serrures.

Dans le cadre de la réorganisation commerciale du Groupe, DOM SECURITY a cédé en novembre 2015 à sa filiale EURO-ELZETT, 100 % des parts qu'elle détenait dans sa filiale commerciale SECURIDEV HONGRIE, moyennant le prix total de 3 000 000 HUF (soit 9 611,81 euros).

2. – Résultats financiers de la Société

Le chiffre d'affaires de 2 041 K€ est constitué pour l'essentiel de refacturation de frais communs et de frais de personnel portés par DOM SECURITY pour le compte de ses filiales.

Le résultat d'exploitation reste négatif, passant de (507) K€ à (838) K€.

Le résultat financier est en augmentation, passant de 4 526 K€ à 5 475 K€, en raison essentiellement du dividende versé par les filiales.

Le résultat exceptionnel passe de (8 924) K€ à (870) K€.

Les principaux comptes de charges et de produits de l'exercice écoulé engendrent le résultat ci-après, en comparaison avec l'exercice 2014 :

	Exercice 2015	Exercice 2014
Chiffre d'affaires	2 040 883	1 382 296
Produits d'exploitation	2 127 560	1 392 983
Charges d'exploitation	2 965 713	1 899 992
RESULTAT D'EXPLOITATION	-838 152	-507 009
Produits financiers	5 536 073	4 538 801
Charges financières	60 970	12 355
RESULTAT FINANCIER	5 475 104	4 526 446
RESULTAT COURANT	4 636 951	4 019 437
Produits exceptionnels	190 914	73 567
Charges exceptionnelles	1 060 949	8 997 617
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-870 035	-8 924 050
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	--	--
Impôts sur les bénéfices	161 826	1 481 112
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 605 090	-6 385 725

ACTIVITE JURIDIQUE.

⊙ Approbation des comptes de l'exercice 2014

Lors de votre assemblée générale mixte en date du 10 juin 2015, vous avez approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014, faisant apparaître une perte nette comptable de (6 385 725) €, que vous avez décidé d'affecter comme suit :

Origine :

- Résultat de l'exercice : (6 385 725) €.

Affectation :

- Compte Report à nouveau : (6 385 725) € dont le solde créditeur d'un montant de 42 453 724,5 € a été porté à 36 067 999,5 €, avant distribution du dividende,
- Dividende : 3 665 928 €, soit 1,50 € par action, prélevés sur le compte Report à Nouveau, dont le montant a été porté à 32 402 071,5 € après affectation du résultat.

Le dividende en numéraire a été mis en paiement le 15 juin 2015.

Conformément à la loi, les actions détenues par la Société à la date de mise en paiement du dividende n'ont pas donné droit au dividende.

⊙ Conventions et engagements réglementés

Nous avons donné à nos Commissaires aux comptes toutes les indications utiles pour leur permettre de présenter leur rapport spécial sur les conventions et engagements visés par l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce.

A cet effet, nous vous informons que la nouvelle loi sur les conventions réglementées a introduit l'obligation pour les conseils d'administration d'examiner toutes les conventions antérieures dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé. En outre, les conventions renouvelables par tacite reconduction, doivent désormais faire l'objet d'une autorisation annuelle du conseil d'administration. A défaut, lesdites conventions doivent être soumises à la ratification de votre assemblée.

Dès lors, nous vous demandons de ratifier les conventions de prestations de services ainsi que les conventions d'intégration fiscale conclues respectivement avec les sociétés : DENY SECURITY, DOM RONIS, DOM-METALUX, PICARD-SERRURES, OMNITECH SECURITY, DOM-CR, EURO-ELZETT, DOM GMBH & CO – DOM SUISSE – DOM-UK – DOM POLSKA (anciennement METALPLAST CZESTOCHOWA) – DOM-TITAN – UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD – DOM-MCM.

Nous vous demandons de ratifier également la nouvelle convention de prestations de services conclue au cours de l'exercice écoulé. Il s'agit de l'avenant numéro 2, à la convention de prestations de services du 5 décembre 2001, conclue le 21 décembre 2015 avec effet au 1^{er} janvier 2015, avec les filiales : DENY SECURITY, DOM RONIS, DOM-METALUX, PICARD-SERRURES, OMNITECH SECURITY, DOM-CR, EURO-ELZETT, DOM GMBH & CO – DOM SUISSE – DOM-UK – DOM POLSKA (anciennement METALPLAST CZESTOCHOWA) – DOM-TITAN – UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD – DOM-MCM.

En effet, cette convention qui n'a pas été au préalable autorisée par le conseil d'administration a pour objet, de tenir compte de la nouvelle organisation et des besoins du Groupe DOM SECURITY et prendre en compte l'évolution du périmètre Groupe (*disparition de sociétés, acquisition de sociétés, changement de dénomination sociale, etc.* ;).

La personne concernée par cette nouvelle convention est Monsieur Henri MOREL en qualité de Président de DENY SECURITY, DOM RONIS, DOM-METALUX, PICARD-SERRURES, OMNITECH SECURITY et administrateur et Président Directeur Général de DOM SECURITY.

Nous vous précisons enfin que, conformément à la nouvelle loi sur les conventions réglementées, toutes ces conventions ont fait l'objet d'un examen de votre conseil d'administration.

© Affectation du résultat de l'exercice 2015

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 605 090,39 €, comme suit :

Origine :

- Résultat de l'exercice : 3 605 090,39 €.

Affectation :

- Dividende : 3 665 928 € soit 1,50 € par action, prélevés comme suit :
 - 3 605 090,39 € correspondant au résultat de l'exercice.
 - 60 837,61 € prélevés sur le compte Report à nouveau.
- Le compte Report à nouveau dont le solde créditeur s'élève à 32 486 380,95 € sera ramené à 32 425 543,34 € (incluant le dividende revenant aux actions auto détenues, 84 309 €).

Nous vous informons que :

- ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction de 40 % prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts ;
- suite à la Loi de Finance pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 21 %.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement le 30 mai 2016.

© Dividende et détention par la Société de ses propres actions

Au cas où, lors de la mise en paiement du dividende, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la détention desdites actions, serait affecté au compte Report à Nouveau.

⊙ **Rappel des dividendes distribués au cours des exercices précédents**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué	Dividende par action
2012	3 054 940 €	1,25 €
2013	4 276 916 €	1,75 €
2014	3 665 928 €	1,50 €

⊙ **Dépenses somptuaires et charges non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

⊙ **Activité en matière de recherche et de développement**

Notre Société n'a pas immobilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice 2015 au poste « Frais de recherche et de développement » à l'actif du bilan.

⊙ **Tableaux des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices**

Au présent rapport, est joint en annexe le tableau des résultats des cinq derniers exercices prévu par l'article R. 225-102 du Code de commerce.

⊙ **Information relative à l'échéance des dettes fournisseurs**

En application des dispositions des articles L. 441-6-1 al. 1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous présentons dans le tableau ci-après, la décomposition à la date du 31 décembre 2015, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs en K€, par date d'échéance :

Echéances	Dettes échues à la clôture	Echéances entre J et J + 30	Echéances entre J + 31 et J + 60	Echéances au-delà de J + 60	Factures non parvenues	Total dettes fournisseurs
Fournisseurs (401 + 403)	115	259	213	331	--	918
Fournisseurs d'immobilisations (404 + 405)	--	--	--	--	--	--
Total à payer	115	259	213	331	--	918
Factures non parvenues (408)	--	--	--	--	138	138
Autres	--	--	--	--	--	--
Total au 31-12-2015	115	259	213	331	138	1 056
Total au 31-12-2014	33	419	18	--	44	514

J = Date de clôture

PRISE ET CESSION DE PARTICIPATION OU DE CONTROLE.

⊙ Participations prises au cours de l'exercice

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé aux comptes annuels.

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société a acquis 97,47 % du capital social de la société de droit espagnol dénommée MCM SA (Metalurgica Cerrajera de Mondragon) devenue DOM-MCM, située à Vitoria au Pays Basque espagnol.

⊙ Répartition du capital social et des droits de vote

Nous vous indiquons l'identité des personnes physiques ou morales ci-après, conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de Commerce et compte tenu des informations reçues notamment en application de l'article L. 233-7 et L. 233-12 de ce code :

	% capital social	% droits de vote
INTERNATIONAL VALUE ADVISERS LLC « IVA » SARL 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, 19808 DELAWARE, USA	16,33	10,54
GROUPE SFPI SA 20 rue de l'Arc de Triomphe – 75017 PARIS RCS PARIS B 393 588 595	69	81,37
STOCK PICKING FRANCE FCP Géré par JOUSSE MORILLON INVESTISSEMENT 4 rue Frédéric Bastiat – 75008 PARIS	2,19	1,41

⊙ Franchissement de seuil

La Société a prévu un franchissement de seuils statutaires. En effet, toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir ou cesse de détenir une fraction égale à 2 % du capital social ou des droits de vote ou tout multiple de ce pourcentage, est tenue d'en informer la Société, dans un délai de quinze (15) jours à compter du franchissement du seuil de participation, par lettre recommandée avec avis de réception adressée à son siège social en précisant le nombre d'actions et de droit de vote détenus.

A défaut d'avoir été déclarées dans les conditions ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée, sont privées du droit de vote dans les conditions prévues par la loi.

⊙ Actions inscrites au nom de la Société

Dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par votre assemblée générale mixte du 29 novembre 2011, arrivé à expiration le 29 mai 2013, la Société détenait au 31 décembre 2015, 2,3 % de son capital social, soit 56 206 de ses propres actions d'une valeur au cours d'achat de 27,29 € pour une valeur nominale de 15 €.

⊙ Etat de la participation des salariés au capital social

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons qu'au dernier jour de l'exercice 2015, aucun salarié ne détenait de titres de la Société.



⊙ Gouvernance de la Société

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37, alinéa du Code de commerce, le Président Directeur Général a établi son rapport spécial rendant compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

Ce rapport, joint au présent rapport de gestion soumis à votre approbation, vous donnera toutes les indications sur la composition de votre Conseil au cours de l'exercice écoulé.

RESPONSABILITE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIETALE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE.

NOTE METHODOLOGIQUE

Périmètre de consolidation

L'effectif total et sa répartition ainsi que l'ensemble des autres indicateurs concernent la totalité du personnel présent au 31 décembre 2015 sur l'ensemble des filiales du Groupe DOM SECURITY consolidées par intégration globale à savoir quinze sociétés incluant la société mère.

Le périmètre 2015 est élargi par rapport à celui de N-1, qui comprenait uniquement les sites de production des sociétés françaises DENY SECURITY SAS, DOM RONIS SAS, PICARD-SERRURES SAS, DOM-METALUX SAS, de la société anglaise DOM UK LTD et de la société allemande DOM SICHERHEITSTECHNIK GMBH & CO. KG, à l'exclusion des sièges administratifs. Aussi, une comparaison avec les données au 31 décembre 2014 est hasardeuse.

Référentiel de remontée des données

Des outils communs de collecte des données ont été mis en place dans les filiales du Groupe concerné, afin de faciliter la remontée des données sociales, environnementales et sociétales.

Effectifs

Les effectifs indiqués dans le paragraphe I) « Effectif total et répartition » concernent la totalité du personnel du Groupe présent au 31 décembre 2015, incluant les salariés avec un contrat à durée indéterminée et à durée déterminée, hors contrats de professionnalisation, d'apprentis, de stagiaires et d'intérimaires. Il convient de préciser que deux sociétés sur les quinze interrogées ont communiqué leur effectif moyen et non l'effectif au 31 décembre (il s'agit des sociétés EURO-ELZETT et DOM-MCM qui représentent 13 % cumulés de l'effectif Groupe).

I. INFORMATIONS SOCIALES.

a. Emploi

Le pôle DOM SECURITY compte 1 544 salariés au 31 décembre 2015.

En 2014, le Groupe DOM SECURITY comptait 1 492 salariés. Il convient de préciser que la société DOM-MCM est entrée dans le périmètre du Groupe en cours d'exercice et emploie 48 salariés. A iso périmètre, l'effectif 2015 est de 1 496 personnes.

i. Effectif total et répartition par type de contrats (en consolidée)

Catégories Professionnelles	Ouvriers		Employés		Maîtrises		Cadres		Total		
	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	Total
Effectif	31	760	26	434	1	162	0	130	58	1 486	1 544
% sur effectif global									3,8	96,2	100

↩ NL
7

ii. Répartition par zone géographique.

Au 31 décembre 2015, la répartition de l'effectif par zone géographique est la suivante :

Zones géographiques	Effectif	%
Europe du Nord	441	28,6
Europe de l'Ouest	565	36,6
Europe du Sud	296	19,2
Europe Centrale	242	15,6
Total	1 544	100

Cette répartition fait suite à la réorganisation du pôle DOM SECURITY au début de l'exercice.

iii. Répartition par sexe

Catégories Professionnelles	Ouvriers		Employés		Maîtrises		Cadres		Total		Total
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
Effectif	417	374	292	168	131	32	110	20	950	594	1 544
% sur effectif global									61,5	38,5	100

Au 31 décembre 2015, 38,5 % de l'effectif était des femmes. Dans l'industrie en 2012, seule 28,5 % des postes étaient occupés par des femmes (source INSEE, observatoire des inégalités).

iv. Répartition par âge

Catégories Professionnelles	Ouvriers	Employés	Maîtrises	Cadres	Total	% effectif global
< 30 ans	77	68	10	10	165	10,7
de 30 à < 45 ans	208	137	65	52	462	29,9
de 45 à < 55 ans	300	153	58	47	558	36,1
55 ans et plus	206	102	30	21	359	23,3
Total	791	460	163	130	1 544	100
% sur effectif global	51,3	29,8	10,5	8,4	100	

v. Intérimaires

Sur l'ensemble du Groupe DOM SECURITY, 33 personnes étaient en contrat d'intérim au 31 décembre 2015.

vi. Embauches

Sur l'ensemble de l'année, au sein du Groupe DOM SECURITY, 125 salariés ont été embauchés selon la répartition suivante :

Type contrat	Effectif	%
CDD	72	57,6
CDI	53	42,4
Total	125	100
Sexe	Effectif	%
Hommes	72	57,6
Femmes	53	42,4
Total	125	100

Il convient toutefois de souligner que, sur les 125 embauches, 38 correspondent à une comptabilisation de sous-traitants, sur la filiale slovène portant les embauches « pures » à 87 personnes.

vii. Départs : Ruptures conventionnelles – démissions – licenciements et retraites

Les départs sur 2015 pour l'ensemble du Groupe se décomposent de la manière suivante :

Motif	Effectif	%	
Ruptures conventionnelles	12	8,3	
Démissions	28	19,3	
Fin de CDD	11	7,6	
Licenciements	Economique	32	22,1
	Faute grave	4	2,7
	Inaptitude	11	7,6
Retraites	47	32,4	
Total	145	100	

Au niveau du Groupe DOM SECURITY, en 2015, les départs non contentieux, hors retraites et fin de CDD s'élèvent à 40 (soit 2,6 % des effectifs).

Sur la même période, 47 licenciements ont été prononcés (33 % des départs).

Au 31 décembre 2015, seuls 7 prud'hommes concentrés sur deux sociétés étaient en cours et avaient pour motifs des licenciements sans cause réelle et sérieuse.

viii. Rémunération et leur évolution

Ces informations consolidées regroupent les filiales françaises et étrangères.

	2015	2014
Masse salariale hors charges (K€)	50 882	48 220

Il existe des contrats d'intéressement et de participation dans les filiales françaises du Groupe.

b. Organisation du travail

i. Organisation du temps de travail

Le Groupe DOM SECURITY s'engage à respecter les obligations légales et contractuelles en matière d'horaires de travail dans chacune de ses filiales. Le temps de travail est fonction de l'activité.

ii. Absentéisme

Les tableaux ci-après indiquent le nombre de jours d'absence par type selon les catégories professionnelles :

Type d'Absence	Ouvriers	Employés	Maîtrises	Cadres	Total	% sur total d'absentéisme
Maladie	12 550	4 671	1 284	315	18 820	84,2
Accident du travail	1 024	32	2	0	1 058	4,8
Maternité / Paternité	1 150	752	179	35	2 116	9,5
Absences injustifiées	37	61	36	0	134	0,6
Evènements familiaux	115	49	40	13	217	0,9
Total	14 876	5 565	1 541	363	22 345	100

c. Relations sociales

i. L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci.

La qualité du climat social au sein du Groupe DOM SECURITY est le fruit de bonnes pratiques à l'initiative de chaque filiale en matière de dialogue social. Ces pratiques se traduisent dans les données relatives aux départs au sein du Groupe.

ii. Bilan des accords collectifs

Des accords de modulation et de démodulation ont été mis en place dans la plupart des filiales françaises du Groupe en fonction de la charge de travail. Les filiales étrangères se réfèrent exclusivement à leur législation.

Il existe des accords d'intéressement et de participation dans les filiales du Groupe.

d. Santé et sécurité

i. Conditions de santé et de sécurité au travail

Les sociétés du Groupe qui étaient concernées par la mise en place d'un accord de pénibilité, ont pris les mesures nécessaires afin de combattre notamment le facteur risque lié aux travaux répétitifs et aux postures pénibles.

Le Groupe poursuit la politique d'hygiène et de sécurité des sites de production par le remplacement systématique des machines nécessitant une haute sécurité. C'est dans cette optique que la formation des salariés aux différents risques est effectuée et suivie grâce à la mise en place d'un document unique d'évaluation des risques.

Ces pratiques s'appliquent sur l'ensemble des sociétés du Groupe en France comme à l'étranger.

ii. Accidents de travail

Ses données sont traitées dans le tableau « Absentéisme ». Eu égard aux différents pays dans lesquels le Groupe est présent, les calculs des taux de fréquence et de gravité des accidents de travail n'ont pas pu être définis avec fiabilité pour 2015. Il en va de même pour les maladies professionnelles dont la définition change selon le pays.

e. Formation

i. Politiques mises en œuvre en matière de formation

La gestion des formations au sein du Groupe DOM SECURITY est le fruit de bonnes pratiques à l'initiative de chaque filiale. La formation est essentiellement déterminée à partir des entretiens individuels et en fonction des besoins de l'entreprise.

ii. Nombre total d'heures de formation

Les heures de formation sont comptabilisées sur l'ensemble du pôle à l'exception des sociétés DOM SECURITY, DOM POLSKA et UCEM qui n'ont pas été en mesure de communiquer des données homogènes.

Catégories Professionnelles	Nombre total d'heures de formation
	2015
Ouvriers	3 918
Employés	4 862
Maitrises	1 697
Cadres	1 307
Total	11 784

f. Egalité de traitement

i. Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

Certaines filiales du Groupe ont mis en place des accords sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Au sein du Groupe 61,5 % des effectifs sont des hommes et 38,5 % des femmes. C'est dans la catégorie « ouvriers » que la répartition homme-femme est la plus équilibrée : 52,7 % d'hommes et 47,3 % de femmes.

ii. Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des salariés handicapés

Les sociétés prennent des mesures spécifiques en fonction du nombre de salariés handicapés présents dans leurs effectifs (par exemple, installation de rampe d'accès).

	2015
Nombre de salariés handicapés (CDI et CDD)	85

iii. Politique de lutte contre les discriminations

Le Groupe favorise le développement et le recrutement des personnes d'origine diverses.

Le Groupe a mis en place au niveau de chacune des filiales, un plan d'action en faveur de l'emploi des seniors.

L'effectif global du Groupe étant de plus de 300 salariés, un contrat de génération a été mis en place au niveau de chacune des filiales.

g. Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'organisation international du travail relatives à :

i. Le respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective

L'organisation du Groupe fait qu'il existe au sein de chaque structure, conformément aux dispositions du code du travail, une représentativité des salariés sous forme de délégation du personnel, délégation unique, comité d'entreprise.

ii. L'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession

Bien qu'aucune donnée ne soit quantifiable sur ce point, le Groupe ne pratique aucune mesure discriminatoire dans ces différentes structures et est attaché à réduire toute forme d'inégalité qui pourrait être soulevée.

iii. L'élimination du travail forcé ou obligatoire

Les sociétés du Groupe sont essentiellement établies dans les pays membres de l'Union Européenne et ne sont pas concernées par ce point.

iv. L'abolition effective du travail des enfants

A l'exception des contrats de professionnalisation, les sociétés du Groupe n'embauchent que des personnes âgées de plus de 18 ans.

II. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES.

a. Politique générale en matière environnementale

i. Organisation de la Société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement

Le Groupe DOM SECURITY est très soucieux du respect de l'environnement et inscrit sa démarche active de protection de l'environnement dans une politique transparente de développement durable.

De par la nature de ses activités, l'exposition du Groupe DOM SECURITY aux risques environnementaux est mineure, et le Groupe n'a pas connu à ce jour d'incident spécifique de pollution en France ou à l'Étranger.

En fonction des quantités transformées ou consommées, des produits utilisés, ou des activités exercées, les sites français du Groupe DOM SECURITY sont soumis, dans le cadre de la réglementation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, soit à déclaration et/ou à autorisation auprès de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

Par ailleurs, il faut noter que toutes les filiales françaises du Groupe DOM SECURITY sont certifiées ISO 9001, voire 14001 pour certaines filiales. A l'Étranger aussi, plusieurs filiales disposent de certifications.

Enfin, les sociétés DENY SECURITY et DOM RONIS ont la certification ISO 14001.

ii. Actions de formation et d'information des salariés en matière de protection de l'environnement

En sus de la formation reçue dans le cadre de la mise en place de l'ISO 14001, l'ensemble des salariés est sensibilisé sur la conduite à tenir en cas de déversement accidentel, le respect des règles de tri sélectif, le tout, par le biais de fiches d'informations.

iii. Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions

Ces moyens sont principalement mis en œuvre dans le cadre de la certification ISO 14001. Toutefois, chaque société du Groupe multiplie les actions de préventions des risques pour limiter les conséquences d'un éventuel accident (*double vérification, contrôle périodique des installations...*).

iv. Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sauf si cette information est de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours

La société allemande DOM GmbH & CO. KG est assurée pour les risques en matière d'environnement. Cette assurance est régulièrement actualisée.

Les sociétés DOM-TITAN et DOM POLSKA ont également contracté des assurances visant à les protéger d'un risque environnemental.

En France, la société DOM RONIS SAS doit verser à la Caisse des Dépôts et Consignation, une garantie financière au titre des installations classées pour la protection de l'environnement. Le montant de cette garantie s'élève à 138 325 €. Au 31 décembre 2015, 30 % de cette somme a été versée et le solde sera acquitté avant le 1 juillet 2022, à concurrence de 10 % par an.

b. Pollution et gestion des déchets

i. Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement

Les différents sites de production mettent en place dans les ateliers un système de dépoussiérage industriel, en fonction des machines et outils utilisés. Sur certains sites, il existe des systèmes de bacs de rétention sur des cuves contenant des produits chimiques.

Les installations classées font l'objet de contrôle périodique par l'Inspecteur des installations classées.

Le passage progressif du fioul au gaz de ville permet de limiter le risque de pollution dans nos sites de production.

Par ailleurs, la majorité des sociétés du Groupe a mis en place une procédure opérationnelle en cas de situation d'urgence.

Enfin, d'une manière générale, la certification ISO 14001 ainsi que les contrôles de la DREAL accroissent la rigueur dans la gestion des déchets et la mise en place des mesures en matière de prévention de la pollution.

ii. Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets

En ce qui concerne les déchets, ils font l'objet d'un tri et sont recyclés ou éliminés par l'intermédiaire de filières spécialisées.

La politique de réduction des conditionnements PVC au profit de matériaux recyclables est encouragée au sein du Groupe.

iii. Prises en compte des nuisances sonores et, le cas échéant, de toute autre forme de pollution spécifique à une activité

L'activité des sociétés du Groupe n'est pas génératrice de nuisance sonore particulière, et sur les postes où cela est nécessaire, les salariés sont équipés de bouchons auditifs.

Il existe une exception pour la société DOM RONIS qui effectue des contrôles périodiques dans le cadre des obligations liées aux installations classées pour la protection de l'environnement.

c. Utilisation durable des ressources

i. Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables (consommation de gaz et d'électricité)

Il existe des indicateurs permettant de suivre au plus juste, les consommations de gaz et d'électricité d'après les relevés de compteurs.

Un système d'extinction automatique d'éclairage existe dans chaque bâtiment industriel.

L'installation de fenêtres double vitrage permet d'améliorer l'isolement de ces bâtiments industriels.

S'agissant des ressources naturelles, le Groupe sur certaines structures, dispose de moyens spécifiques de prélèvement des ressources (DOM-TITAN en Slovénie dispose d'une centrale électrique hydraulique) pour lesquels, il s'assure de limiter au maximum l'impact sur l'environnement.

ii. Consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation

Les filiales du Groupe investissent dans des machines PGCN (Poinçonneuse Grignoteuse à Commande Numérique) afin d'optimiser les imbrications des pièces dans les tôles pour générer moins de déchets.

A cela, il faut ajouter que les sociétés du Groupe sont sensibilisées à l'Eco Conception des produits. En effet, dans la mesure du possible, il est toujours préféré l'utilisation de matières premières renouvelables, permettant une réduction de l'empreinte environnementale des produits, de la consommation de matières premières et des déchets.

Enfin, une politique d'optimisation de la gestion des stocks pour limiter les pertes est mise en œuvre dans les filiales.

iii. Consommation d'eau

La nature de l'activité des sociétés ne nécessite pas une surveillance particulière concernant la consommation d'eau. En effet, celle-ci est réduite à un usage domestique. Toutefois, la société DOM RONIS dont l'activité est exploitée sur un site classé, contrôle sa consommation d'eau dans le cadre des obligations liées aux installations classées pour la protection de l'environnement.

iv. Utilisation durable des sols

Le Groupe DOM SECURITY ne prélève pas de ressources particulières dans les sols dans le cadre de son activité.

d. Changement climatique

i. Rejet de gaz à effets de serres

L'impact des émissions de gaz à effet de serres n'est pas quantifié au niveau du Groupe. L'activité du Groupe ne permet pas, par nature, de mesures fortes dans ce domaine. Toutefois des mesures de contrôle des émissions d'énergie sont régulièrement prises.

ii. Adaptation aux conséquences du changement climatique

Globalement, les sociétés mettent en place progressivement des mesures d'adaptation aux conséquences des changements climatiques. Des travaux importants sur les bâtiments sont régulièrement effectués pour limiter les dépenses énergétiques.

En France, la société DOM RONIS a mis en place des procédures particulières en période de canicule (horaires modifiés, ...).

e. Protection de la biodiversité

Des mesures spécifiques commencent à être prises à ce jour au niveau du Groupe. En effet, chaque société s'assure de préserver au maximum, l'environnement dans lequel elle est située (*protection des rivières, contrôle des rejets, double protection de cuves en cas de fuites, etc*).

III. INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIETAUX EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE.

a. Impact territorial, économique et social de l'activité

i. En matière d'emploi et de développement départemental régional

Nos principaux sites de production en France sont tous situés en Province.

ii. Sur les populations riveraines ou locales

Les effectifs de nos sociétés sont essentiellement composés de population recrutée localement. Depuis toujours, le Groupe privilégie la conservation des emplacements historiques pour un investissement long terme avec les populations.

b. Relations entretenues avec les associations et les établissements d'enseignement

i. Conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations

Chaque société du Groupe gère ses relations avec le tissu économique et scolaire local (*présentation de l'entreprise, accueil de stagiaires, d'apprentis, etc*).

ii. Contribution et participation associatives du Groupe

Au niveau local, les sociétés du Groupe participent aux activités associatives sous forme de dons faits aux associations à but non lucratif.

Les sociétés entretiennent des relations étroites avec les établissements d'enseignement, notamment professionnel.

c. Sous-traitance et fournisseurs

i. Importance de la sous-traitance et prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale

La sous-traitance n'est pas significative au sein du Groupe DOM SECURITY. En effet, la sous-traitance représente moins de 3 % du chiffre d'affaires annuel dans les sociétés où elle est chiffrée. Seule la société UCEM a un recours à la sous-traitance plus important pour 11 % de son chiffre d'affaires environ.

Le recours à la sous-traitance peut couvrir de nombreux domaines mais essentiellement utilisé pour le traitement de surface : le chromage, zingage, nickelage,...

S'agissant des fournisseurs, l'activité industrielle du Groupe DOM SECURITY suppose un recours important aux fournisseurs de marchandises et matières essentiellement (32 % du chiffre d'affaires en moyenne en 2015 sur le Groupe).

Pour les sous-traitants et les fournisseurs, certaines sociétés du Groupe s'appuient pour des raisons de fiabilité des produits, de sécurité générale et financière, pour leur sélection, sur des organismes de cotation (DENY SECURITY, DOM KG), d'autres peuvent effectuer leur propre audit (DOM-TITAN).

De manière générale, pour les fournisseurs, au cours de leur qualification, un questionnaire prenant en compte l'environnement leur est envoyé.

Des audits environnementaux sont effectués chez les fournisseurs pouvant avoir un impact environnemental.

d. Loyauté des pratiques

i. Actions engagées pour prévenir la corruption

Il existe au sein du Groupe DOM SECURITY un code de déontologie qui permet de prévenir les risques liés à la corruption et à la fraude.

ii. Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs

Les sociétés du Groupe respectent les normes en vigueur et notamment les prescriptions liées à leur certification (par exemple : ISO 14001, TÜV, VDS, Sicherheitsinstitut).

e. Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme

Le Groupe DOM SECURITY contribue, à son niveau, par ses actions quotidiennes respectueuses des travailleurs, de l'environnement et des parties prenantes, au respect des droits de l'homme.



INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX.

© Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, alinéa 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société :

**Monsieur Henri MOREL**

Société concernée	Mandat / fonction exercé(e) dans la société concernée
NEU SA – GROUPE SFPI SA	Administrateur
FEVI SAS - FEVI INTERNATIONAL SA – SOREMEC SA	
GROUPE SFPI SA – NEU SA - SOREMEC SA	Président Directeur Général
PICARD-SERRURES SAS – DOM-MÉTALUX SAS – DOM RONIS SAS	Président
DÉNY SÉCURITY SAS – OMNITECH SÉCURITY SAS	
ERYMA HOLDING SAS - DELTA NEU SAS	
LA FONCIERE NEU SAS – NEU INTERNATIONAL PROCESS SAS	
ARC MANAGEMENT SAS - AUBERGE HAZEMANN SAS	
SCI B.G.M. - MP ASSOCIES SARL	Gérant
SCI AVENUE GEORGE NUTTIN	
SCI NEU – SCI LA CHAPELLE D'ARMENTIERES	
SCI HOTEL DU CHAMP DU FEU – SCI 1896	
MAC SAS	Membre du Conseil de Surveillance

Monsieur Jean-Bertrand PROT

Société concernée	Mandat / fonction exercé(e) dans la société concernée
GROUPE SFPI SA - NEU SA	Administrateur
BAIE OUEST SA – STORISTES DE FRANCE SA	
FRANCE FERMETURES SAS – FRANCIAFLEX SAS - SIPA MENUISERIES SAS	Président
MAC INDUSTRIES SAS - MMD SAS – BARRIQUAND ECHANGEURS SAS	
ASET SAS – FINANCIERE BARRIQUAND SAS ERYMA SAS	
SPRING MANAGEMENT SAS – LB SAS	Directeur Général délégué Directeur Général
GROUPE SFPI SA	
ERYMA HOLDING SAS	Président du Conseil de Surveillance
MAC SAS	
STORISTES DE FRANCE SA - BAIE OUEST SA	Représentant permanent
SCI ALU DES DEUX VALLEES – SCI LUZECH	Gérant
SCI STERIMMO – SCI FRANCIA-CHECY – SCI ROCHETOIRIN	

Monsieur Nicolas LOYAU

Société concernée	Mandat / fonction exercé(e) dans la société concernée
STORISTES DE FRANCE SA - BAIE OUEST SA	Administrateur
MAC SAS - THERMICA SAS – DOM PARTICIPATIONS SAS	Président
BARRIQUAND SAS – BATT SAS	
NEU SA	Représentant permanent
FABSTORE SARL	Gérant
SCI VR DES DEUX VALLEES - SCI PANICAUTS SAINT COLOMBAN	

Monsieur Thierry CHEVALLIER

Société concernée	Mandat / fonction exercé(e) dans la société concernée
Néant	

Monsieur Hermann RÖSER

Société concernée	Mandat / fonction exercé(e) dans la société concernée
Néant	

Mademoiselle Sophie MOREL

Société concernée	Mandat / fonction exercé(e) dans la société concernée
SOREMEC SA – GROUPE SFPI SA	Administrateur

Madame Valentine LAUDE

Société concernée	Mandat / fonction exercé(e) dans la société concernée
GROUPE SFPI SA	Administrateur

⊙ Rémunération des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous informons que :

⊙ Monsieur Henri MOREL a :

- en sa qualité de Président de la société DENY SECURITY SAS, perçu de cette filiale une rémunération brute annuelle de 135 538 euros, en outre, cette dernière a cotisé au titre de l'assurance chômage des dirigeants et de la retraite complémentaire (GSC) une somme de 8 530 euros ;
- en sa qualité de Président Directeur Général de la société GROUPE SFPI SA, perçu une rémunération brute annuelle de 300 000 euros. Au titre de l'assurance chômage des dirigeants et de la retraite complémentaire (GSC) GROUPE SFPI SA a cotisé une somme de 19 424,70 euros.

⊙ Monsieur Hermann RÖSER a perçu de la société DOM GMBH & Co. KG, une somme de 93 362 euros au titre de sa pension de retraite, et en sa qualité d'administrateur de DOM SECURITY, une somme de 5 000,00 euros au titre des jetons de présence.

⊙ Monsieur Thierry CHEVALLIER a, en sa qualité d'administrateur de DOM SECURITY, perçu une somme de 5 000,00 euros au titre des jetons de présence.

⊙ Madame Valentine LAUDE a, en sa qualité d'administrateur de DOM SECURITY, perçu une somme de 5 000,00 euros au titre des jetons de présence.

⊙ Madame Sophie MOREL a perçu de la société GROUPE SFPI SA une rémunération brute annuelle de 36 019,49 euros et, en sa qualité d'administrateur de DOM SECURITY, une somme de 5 000,00 euros au titre des jetons de présence.

⊙ Jetons de présence

Nous vous proposons de fixer à la somme de vingt mille (20 000,00) euros le montant des jetons de présence du Conseil d'administration.

⊙ Délégations au Conseil d'administration

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du Code de commerce, aucune délégation relative à des augmentations de capital social n'a été consentie au Conseil d'administration.



SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS.

Le mandat d'administrateur de Monsieur Hermann RÖSER arrivant à expiration à l'issue de la présente assemblée, nous vous proposons de renouveler ledit mandat pour une nouvelle période de trois (3) années, soit jusqu'à l'assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2019 sur les comptes de l'exercice 2018.

EVENEMENTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE LE RAPPORT EST ETABLI.

Votre Conseil d'administration qui s'est réuni le 23 mars 2016 a autorisé la Société à acquérir 15 % du capital et des droits de vote de la société OMNITECH SECURITY. Si cette opération se réalise, DOM SECURITY détiendra 100 % du capital et des droits de vote de OMNITECH SECURITY.

L'acquisition de ces titres OMNITECH SECURITY se réaliserait moyennant une dation en paiement de 14.041 actions DOM SECURITY qui seront remis au cédant.

Les titres auto détenus passeraient ainsi de 56.206 à 42.165.

COMPTES CONSOLIDES



Au 31 décembre 2015, le périmètre de consolidation du Groupe DOM SECURITY comprenait les sociétés dont la liste figure dans l'annexe aux comptes consolidés.

Nous vous demandons, conformément aux articles L. 225-100 et L. 233-16 du Code de commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés en annexe.

Les dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, précisent que toutes les informations visées audit article, concernant le contenu du rapport de gestion sont également applicables au rapport sur la gestion du Groupe, qui peut être inclus dans le rapport de gestion de la Société.

1 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION.

Les comptes consolidés du Groupe arrêtés au 31 décembre 2015 ont été établis dans le référentiel IFRS.

L'effectif moyen des sociétés consolidées est de 1 516 personnes.

Les principaux comptes de charges et de produits de l'exercice écoulé engendrent les résultats suivants qui, par comparaison avec l'exercice précédent, évoluent de la façon suivante :

Résultats (K€)	Exercice 2015 *	%	Exercice 2014 *	% 2015/2014
CHIFFRE D'AFFAIRES	163 232	--	149 845	8,9
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	12 544	7,7	9 591	30,7
RESULTAT OPERATIONNEL	10 236	6,3	7 015	45,9
RESULTAT FINANCIER	-178	--	-986	--
IMPOT SOCIETE	-3 366	--	-3 194	--
RESULTAT NET DES ENTREPRISES CONSOLIDEES	6 737	4,1	2 859	+135,6
INTERET MINORITAIRES	137	--	33	--
PART GROUPE	6 600	--	2 826	--

* Taux moyen

2 – L'ACTIVITE ET LES PRINCIPAUX RESULTATS.

A – DOM SECURITY CONSOLIDE

Le chiffre d'affaires consolidé 2015 a atteint 163 232 K€ à taux de change moyen, en hausse de 8,9 %, contre un chiffre d'affaires 2014 de 149 845 K€.

Le résultat opérationnel courant passe de 9 591 K€ (soit 6,4 % du chiffre d'affaires) à 12 544 K€ (soit 7,7 % du chiffre d'affaires).

Le résultat financier est négatif de (178) K€, contre un résultat financier négatif de (986) K€ l'exercice précédent.

L'impôt société consolidé s'élève à (3 366) K€.

Le résultat net des entreprises consolidées est un bénéfice de 6 737 K€, en hausse de 135,6 % par rapport à 2014.

La capacité d'autofinancement du Groupe DOM SECURITY est passée de 9 930 K€ en 2014 à 12 639 K€ en 2015, soit une hausse de 27 %.

Les investissements opérationnels ont atteint 7 100 K€ contre 7 300 K€ l'exercice précédent.





Au cours de l'exercice, la trésorerie nette est passée de 18 214 K€ à 13 745 K€.

Nous vous rappelons que suite à la réorganisation de sa politique commerciale intervenue au cours de l'exercice écoulé, l'activité du Groupe DOM SECURITY est désormais présentée par zone géographique.

B - PRINCIPAUX RESULTATS DES ZONES DU GROUPE DOM SECURITY

EUROPE DE L'OUEST

Cette zone correspond aux activités des sociétés : DENY SECURITY, PICARD-SERRURES, DOM-METALUX, DOM RONIS, DOM TSS, OMNITECH SECURITY, DOM UK. Elle a représenté 43 % de l'activité du Groupe DOM SECURITY.

	2015	2014
Chiffre d'affaires (en K€)	70 378	63 703
% de marge brute ^{*(en % de la production)}	65,4 %	67,4 %
Résultat opérationnel courant (en K€)	7 029	4 764
% sur chiffre d'affaires	10 %	7,5 %

* Sur production, y compris sous-traitance

Le chiffre d'affaires de cette zone est en hausse de 10,5 %.

EUROPE DU NORD

Cette zone correspond aux activités des sociétés : DOM GMBH & CO et DOM SUISSE. Elle a représenté 37 % de l'activité du Groupe DOM SECURITY.

	2015	2014
Chiffre d'affaires (en K€)	60 155	59 730
% de marge brute ^{*(en % de la production)}	74,7 %	76,6 %
Résultat opérationnel courant (en K€)	4 605	4 000
% sur chiffre d'affaires	7,7 %	6,7 %

* Sur production, y compris sous-traitance

Le chiffre d'affaires de cette zone est en hausse de 0,7 %.

EUROPE DU SUD

Cette zone correspond aux activités des sociétés : DOM-CR, UCEM, DOM-MCM, SECURIDEV IBERICA, DOM-TITAN et TITAN-OKOVI. Elle a représenté 13 % de l'activité du Groupe DOM SECURITY.

	2015	2014
Chiffre d'affaires (en K€)	22 035	16 587
% de marge brute ^{*(en % de la production)}	54,3 %	53 %
Résultat opérationnel courant (en K€)	1 370	1 207
% sur chiffre d'affaires	6,2 %	7,3 %

* Sur production, y compris sous-traitance

Le chiffre d'affaires de cette zone est en hausse de 32,8 %.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2015, DOM SECURITY a acquis 97,47 % de la société de droit espagnol dénommée MCM SA (Metalurgica Cerrajera de Mondragon) devenue DOM-MCM, située à Vitoria au Pays Basque espagnol.

DOM-TITAN a augmenté sa participation dans la société de droit serbe TITAN-OKOVI qui est passée de 49 % à 100 %.



Compte tenu de la proximité des sites d'exploitation de DOM-MCM et UCEM en Espagne, un rapprochement a été engagé entre les deux entités, qui devrait aboutir d'ici à la fin de l'exercice 2016, par la fusion absorption de UCEM par DOM-MCM.

EUROPE CENTRALE

Cette zone correspond aux activités des sociétés : EURO-ELZETT, DOM POLSKA, DOM CZECH, DOM ROMANIA et SECURIDEV HONGRIE. Elle a représenté 7 % de l'activité du Groupe DOM SECURITY.

	2015	2014
Chiffre d'affaires (en K€)	10 664	9 825
% de marge brute ^(en % de la production)	49,5 %	49,2 %
Résultat opérationnel courant (en K€)	240	519
% sur chiffre d'affaires	2,3 %	5,3 %

Sur production, y compris sous-traitance

Le chiffre d'affaires de cette zone est en hausse de 8,5 %.

En novembre 2015, DOM SECURITY a cédé à EURO-ELZETT 100 % du capital et des droits de vote de sa filiale commerciale SECURIDEV HONGRIE.

En décembre 2015, METALPLAST Czestochowa a absorbé sa filiale DOM POLSKA et a changé sa dénomination pour prendre celle de DOM POLSKA.

C - LES PRINCIPAUX RESULTATS SOCIAUX DES FILIALES

1 – CHIFFRE D'AFFAIRES (en K€)

SOCIETES	2015	2014
DENY SECURITY	25 166	23 534
DOM PARTICIPATIONS (FRANCE)	220	248
DOM-MÉTALUX	12 651	12 845
PICARD-SERRURES	15 747	16 293
DOM RONIS	12 672	13 425
OMNITECH SÉCURITY	7 140	1 340 ^(*)
DOM SÉCURITY	2 041	1 382
DOM TSS	2 356	2 290
DOM-CR	5 425	5 321
DOM SUISSE	4 666	3 555
DOM POLSKA (anciennement Métalplast Czestochowa) ^(**)	4 399	4 237
DOM SICHERHEITSTECHNIK GMBH & CO. KG (Allemagne)	62 586	62 194
EURO-ELZETT	7 134	6 419
DOM UK	4 114	3 826
DOM CZECH	1 380	1 353
DOM-TITAN	12 967	12 825
TITAN-OKOVI	212	--
DOM ROMANIA	562	437
SECURIDEV HONGRIE	137	349
UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD	3 168	3 104
DOM-MCM	9 897	--

(*) Comprend l'activité sur 2 mois
(**) Suite fusion avec DOM POLSKA



2 – RESULTAT D'EXPLOITATION (en K€)

SOCIETES	2015	2014
DENY SECURITY	4 017	3 770
DOM PARTICIPATIONS (FRANCE)	216	244
DOM-MÉTALUX	-940	-1 848
PICARD-SERRURES	1 618	1 982
DOM RONIS	-607	-357
OMNITECH SÉCURITY	850	-38 ^(*)
DOM SÉCURITY	-838	-507
DOM TSS	495	524
DOM-CR	400	515
DOM SUISSE	2	148
DOM POLSKA (anciennement Métalplast Czestochowa) ^(**)	-589	-430
DOM SICHERHEITSTECHNIK GMBH & CO. KG (Allemagne)	2 769	3 453
EURO-ELZETT	740	750
DOM UK	137	-80
DOM CZECH	112	137
DOM-TITAN	222	175
TITAN-OKOVI	7	--
DOM ROMANIA	10	-10
SECURIDEV HONGRIE	49	-21
UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD	-151	2
DOM-MCM	737	--

^(*) Comprend l'activité sur 2 mois
^(**) Suite fusion avec DOM POLSKA

3 – RESULTAT NET DE L'EXERCICE (en K€)

SOCIETES	2015	2014
DENY SECURITY	2 634	2 457
DOM PARTICIPATIONS (FRANCE)	152	182
DOM-MÉTALUX	-1 526	-1 494
PICARD-SERRURES	1 154	1 419
DOM RONIS	-1 050	-67
OMNITECH SÉCURITY	804	-32 ^(*)
DOM SÉCURITY	3 605	-6 386
DOM TSS	322	344
DOM-CR	263	373
DOM SUISSE	-4	79
DOM POLSKA (anciennement Métalplast Czestochowa) ^(**)	-721	-433
DOM SICHERHEITSTECHNIK GMBH & CO. KG (Allemagne)	1 367	-517
EURO-ELZETT	650	876
DOM UK	103	-183
DOM CZECH	72	109
DOM-TITAN	197	57
TITAN-OKOVI	6	--
DOM ROMANIA	2	-11
SECURIDEV HONGRIE	46	-28
UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD	-439	-48
DOM-MCM	276	--

^(*) Comprend l'activité sur 2 mois
^(**) Suite fusion avec DOM POLSKA



4 – ENDETTEMENTS BANCAIRES A LONG ET MOYEN TERMES (hors crédits-baux retraités en consolidation) (en K€)

Les sociétés sans endettement à long et moyen termes ne sont pas mentionnées.

Sociétés	Dettes de 1 à 5 ans	Dettes de + 5 ans
DOM SICHERHEITSTECHNIK GMBH & CO. KG	1 338	--
DOM-MCM	353	--
PICARD-SERRURES	240	--
OMNITECH SECURITY	248	--
DOM SECURITY	5 028	1 467
TOTAL	7 207	1 467

5 – SITUATION NETTE (en K€)

SOCIETES	2015	2014
DENY SECURITY	14 897	14 244
DOM PARTICIPATIONS (FRANCE)	2 646	3 501
DOM-MÉTALUX	140	-334
PICARD-SERRURES	5 411	5 413
DOM RONIS	1 635	2 685
OMNITECH SÉCURITY	773	-30
DOM SÉCURITY	78 227	78 204
DOM TSS	648	617
DOM-CR	2 002	2 091
DOM SUISSE	1 842	1 803
DOM POLSKA (anciennement Métalplast Czestochowa) ⁽¹⁾	815	1 484
DOM SICHERHEITSTECHNIK GMBH & CO. KG (Allemagne)	8 534	8 016
EURO-ELZETT	4 644	4 808
DOM UK	859	715
DOM CZECH	424	701
DOM-TITAN	7 528	7 317
TITAN-OKOVI	24	--
DOM ROMANIA	242	242
SECURIDEV HONGRIE	54	-12
UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD	-1 141	-701
DOM-MCM	8 879	--

⁽¹⁾Suite fusion avec DOM POLSKA

3 – ANALYSE DU RISQUE DE TAUX ET DE CHANGE. (Y COMPRIS DOM SECURITY SA)

Il n'y a plus d'emprunt à taux variable non swappé.

Le Groupe DOM SECURITY est peu exposé au risque de change.

Pour l'année 2016, le Groupe DOM SECURITY a couvert les achats en euros de sa filiale anglaise, DOM UK.

69

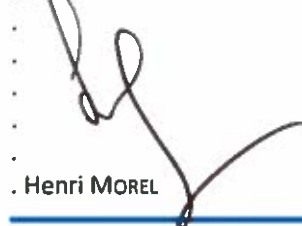
4 – PERSPECTIVES D'AVENIR.

Pour l'exercice 2016, le Groupe DOM SECURITY a pour objectif un chiffre d'affaires d'environ 170 M€, hors croissance externe.



Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Président Directeur Général :



Henri MOREL

Un Administrateur :



Nicolas LOYAU

**TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Nature des indications	2011	2012	2013	2014	2015
1 - Capital en fin d'exercice					
Nombre d'actions ordinaires existantes	2 443 952	2 443 952	2 443 952	2 443 952	2 443 952
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
▪ par conversion d'obligation					
▪ Par exercice de droits de souscription					
2 - Chiffre d'affaires	1 241 760	1 430 585	1 334 858	1 382 295	2 040 883
3 - Opérations & résultats de l'exercice					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotation aux provisions et amortissements	12 623 291	9 975 616	13 606 294	3 639 410	4 576 092
Impôt sur les bénéfiques	113 240	(93 475)	2 081 645	1 481 112	161 826
Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux provisions et amortissements	11 965 555	6 792 259	11 049 861	-6 385 725	3 605 090
Résultat distribué	3 581 619	2 984 682	4 178 556	3 581 619	
4 - Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotation aux provisions et amortissements	4,85	4,12	4,56	0,88	1,81
Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux provisions et amortissements	4,90	2,78	4,52	-2,61	1,47
Dividende attribué à chaque action	1,50	1,25	1,75	1,50	
5 - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés	4	4	3	2	3
Montant de la masse salariale de l'exercice	431 232	319 538	270 755	236 574	355 540
Montant des sommes versées au titre des cotisations et avantages sociaux	30 259	57 160	43 811	30 930	95 002